



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la
rémunération**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDCAR/2017-674

10/08/2017

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 8

Objet : Appel à candidature : 8 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Chambres d'agriculture France (APCA) :

1 poste de chef de service « Réseau DEPHY Ecophyto » (F/H) (Ingénieur Agro-agri ou équivalent BAC+5) à Paris.

Agence française pour la biodiversité (AFB) :

- 1 poste d'ingénieur appui technique (F/H) (titulaire de catégorie A) à Poitiers (86).

- 1 poste de directeur régional adjoint (F/H) (titulaire de catégorie A+) à Bordeaux (33).

Parc nationaux :

- 1 poste de chargé de mission « conservation *ex situ* » au parc national de Port-Cros / Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (F/H) (titulaire de catégorie A ou agent contractuel) à Hyères (83).

- 1 poste de chargé de mission «Valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager » au parc national de la Réunion (F/H) (titulaire de catégorie A ou agent contractuel) à Saint-Denis avec déplacement dans toute l'île.

- 1 poste d'assistant de service au parc national des Cévennes (F/H) (agent contractuel CDD) à Florac (48).

- 1 poste de chargé de mission tourisme durable au parc national des Cévennes (F/H) (titulaire de catégorie A) à Florac (48).

- 1 poste de responsable des cellules constructions et logistiques/achats – chargé des marchés publics au parc amazonien de Guyane (F/H) (titulaire de catégorie B+/A ou agent contractuel) à Rémire-Montjoly.

La sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Noémie LE QUELLENEC

Un(e) Chef de Service « Réseau DEPHY Ecophyto »

RESEAU DEPHY ECOPHYTO ET CELLULE NATIONALE

Dans le cadre du plan Ecophyto qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, un réseau multi-partenarial national de Démonstration, d'Expérimentation et de Production de références sur les systèmes économes en produits Phytosanitaires (DEPHY) a été mis en place dès 2009.

Aujourd'hui, ce dispositif est constitué du réseau FERME (composé de 3 000 exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire national suivies et animées par 257 ingénieurs réseau) et du réseau EXPE (comprenant une quarantaine de porteurs de projet et 200 sites expérimentaux répartis sur l'ensemble du territoire).

Ce réseau est structuré par grandes filières (grandes cultures et polyculture-élevage, viticulture, arboriculture, production légumière, horticulture, et cultures en milieu tropical) et s'appuie sur 21 ingénieurs territoriaux à mi-temps pour l'animation territoriale.

La coordination nationale du dispositif DEPHY est assurée par le service « réseau Dephy Ecophyto » de l'APCA. Ce service s'appuie sur une Cellule d'animation nationale » multi-partenariale.

Cette cellule comporte différentes ressources :

- 7 chargés de missions et un chef de service recrutés et localisés à l'APCA
- 2 chargés de mission recrutés et localisés à l'ACTA,
- 8 experts filières et méthodes à mi-temps
- 2 chargés de traitement des données,
- 3 responsables thématiques (EXPE, Méthode, Métier).

Cette cellule d'animation est coordonnée et placée sous l'autorité du chef de Service Réseau Ecophyto de l'APCA.

Le cadre d'action et les orientations sont définis par un comité stratégique co-présidé par le ministère en charge de l'agriculture et le ministère en charge de l'environnement et par un Comité Opérationnel présidé par l'APCA.

LES MISSIONS

En tant que Chef de Service Réseau DEPHY Ecophyto, vous aurez à conduire les missions suivantes :

- Piloter le projet et l'ensemble de ses ressources, assurer la coordination, la représentation et l'animation nationale du dispositif
- Assurer son articulation avec les autres axes du plan Ecophyto
- Mettre en œuvre les évolutions fonctionnelles et structurelles du réseau DEPHY
- Proposer au Comité stratégique et au Comité opérationnel les différentes méthodologies à mettre en œuvre au sein du réseau en terme d'accompagnement des agriculteurs vers des modes de production économes en produits phytosanitaires de production de références, de démonstration, de transfert, de communication

LES MISSIONS

- Elaborer le programme de travail des différents acteurs du réseau et organiser son suivi
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs du Plan Ecophyto, notamment l'INRA, l'ACTA et les Instituts Techniques
- Assurer la valorisation nationale des ressources produites, de la diffusion vers le plus grand nombre
- Etre garant du respect des méthodes spécifiques au réseau et de l'équité entre tous les partenaires
- Encadrer la gestion administrative et financière du dispositif
- Rendre compte au comité stratégique en produisant et présentant les rapports d'activités et financiers annuels

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Lieu de travail : Paris

Durée : CDD de 3 ans

Poste à pouvoir dès que possible

Rémunération : L'indice de recrutement prévu à la grille est de 625 points, soit 50,9 K€ brut annuels. Il pourra être fixé en fonction du profil et de l'expérience du (de la) candidat(e) retenu(e).

LE PROFIL LES COMPETENCES

Ingénieur Agro-Agri ou équivalent – Bac + 5 avec expérience dans le domaine de la gestion de projet, de l'agronomie et de la santé des végétaux et de l'innovation.

Compétences requises :

- Compétences confirmées en gestion de projet et management
- Très bonne connaissance des institutions et des jeux d'acteurs
- Bonne compréhension de l'agronomie et connaissance des réseaux associés
- Connaissance du développement agricole
- Sens du contact et des relations professionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacités rédactionnelles

LES CONTACTS

Dossier de candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser avant le 20 septembre 2017 à :

APCA – Service Ressources Humaines

9 Avenue George V

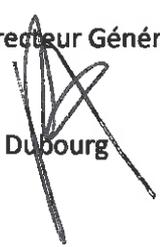
75008 PARIS

mail : rh.emploi.apca.chambagri.fr

Paris, le 13 juillet 2017

Le Directeur Général,

Régis Dubourg



Ministère de la Transition écologique et solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir par un fonctionnaire exclusivement

Classification :	Catégorie A
Fonction :	Ingénieur appui technique (h/f)
Affectation :	Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine - Service Police – pôle appui technique (AT)
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef de pôle appui technique
Résidence administrative :	Poitiers (86)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

La Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine de l'AFB (DRNA) compte 96 agents et couvre les 12 départements de la région administrative; 4 de ces départements possèdent une façade maritime. Elle est représentée dans les territoires par ses 12 services départementaux (SD) ainsi qu'une Unité Spécialisée Migrateurs (USM).

Le siège de la direction régionale Nouvelle-Aquitaine (8 agents à Bordeaux et 9 à Poitiers) comprend un service administration finances logistique, un service production et valorisation des connaissances (SPVC), le service police (subdivisé en deux pôles, le « pôle contrôle » et le pôle « appui technique »), et la mission d'appui à la planification et aux acteurs (MAPA).

Le poste à pourvoir est rattaché au pôle appui technique au sein du service police, sous la responsabilité directe du chef de pôle.

Description du poste

Missions :

Participer à l'élaboration du positionnement technique et stratégique de la DRNA dans son domaine d'activité.

Apporter un appui technique aux SD et services instructeurs.

Appuyer les démarches stratégiques engagées par les partenaires dans les territoires.

Concourir aux actions de planification en appui à la direction régionale coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne pour l'AFB.

Activités principales

En appui aux SD ou en propre, l'ingénieur d'appui technique :

1) Produit des avis techniques au titre de la contribution de l'AFB à l'instruction pour les DDT(M) et DREAL des dossiers règlementaires loi sur l'eau (IOTA) et ICPE, en particulier concernant la déclinaison de la doctrine éviter/réduire/compenser, et des dossiers de restauration de la continuité écologique (RCE).

2) Contribue à l'appui technique à destination des acteurs des territoires visant l'émergence et la consolidation de projets de reconquête de la biodiversité, notamment de RCE et d'hydromorphologie.

3) Concourt à l'activité de planification des politiques de l'eau et de la biodiversité en appui aux SD concernant en particulier les SAGE et contrats territoriaux, ainsi qu'à la DR AFB de bassin) Loire-Bretagne vis-à-vis du SDAGE.

L'agent exercera ses missions principalement dans les départements de la moitié Nord de la DRNA : Charente (16), Charente -Maritime (17), Creuse (23), Deux-Sèvres (79), Vienne (86) et Haute-Vienne (87).

Relations liées au poste

Relations internes

- Directions et départements du siège
- Direction régionale Centre Val-de-Loire
- Services de la DR
- SD et USM
- Antenne de façade Atlantique, PNM de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
- Futur établissement rattaché : établissement public du marais poitevin (EPMP)

Relations externes

- Services déconcentrés de l'Etat (DREAL, DDT(m), DRAAF, ...)
- Agences de l'eau, autres établissements publics, collectivités territoriales, associations, chambres consulaires, ...
- Bureaux d'études

Profil recherché

Fonctionnaire de catégorie A, ayant des compétences en police administrative et en ingénierie de la restauration écologique des milieux aquatiques (continuité écologique, hydro-morphologie...). Une expérience dans le domaine d'activité serait un plus.

Compétences et qualités requises

Connaissances

- Bonne connaissance du droit de l'eau et de l'environnement
- Bonne connaissance des acteurs institutionnels
- Connaissances techniques de la restauration des milieux, notamment la RCE et l'hydromorphologie.
- Connaissance des écosystèmes aquatiques

Savoir-faire opérationnel

- Conduire un projet, mobiliser les compétences disponibles et animer une équipe
- Analyser les enjeux et définir un positionnement adapté

Savoir-être professionnel

- Autonomie
- Capacité d'organisation et sens des priorités
- Capacité à communiquer et sens des relations publiques
- Disponibilité et sens de l'écoute
- Qualités relationnelles et rédactionnelles

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **DRNA/APPUI/F** par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 septembre 2017

Déposer une candidature

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir par un fonctionnaire exclusivement

Classification :	Catégorie A+
Fonction :	Directeur régional adjoint (h/f)
Affectation :	Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du Directeur régional
Résidence administrative :	Bordeaux (33)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

La direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'AFB compte 96 agents et couvre 12 départements dont quatre littoraux : Charente-Maritime, Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Charente, Creuse, Vienne, Haute-Vienne, Corrèze, Dordogne et Lot-et-Garonne.

Le siège de la direction régionale Nouvelle-Aquitaine (8 agents à Bordeaux et 9 à Poitiers) comprend 3 services et une mission : service administration finances logistique, service production et valorisation des connaissances, service Police, mission appui à la planification et aux acteurs. La direction régionale compte également 12 services départementaux (SD) et une Unité spécialisée migrants (USM).

Dans le cadre de la montée en puissance de l'AFB, l'organisation et le portage des missions de la Direction régionale Nouvelle-Aquitaine sont amenés à évoluer avec la construction de partenariats locaux, notamment avec le Conseil régional (émergence d'agences régionales de la biodiversité).

L'accompagnement de ces évolutions relève particulièrement des fonctions de directeur et de directeur adjoint.

Description du poste

Missions :

Le directeur régional adjoint seconde le directeur régional sur l'ensemble de ses missions. Il assure la représentation du directeur dans les réunions et instances officielles stratégiques (MISEN stratégiques, secrétariats techniques avec DREAL, AEAG et AELB, rencontres avec les parquets généraux, préfets...).

Il l'assiste et le conseille dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Établissement, dans les missions de management des services de la DR, de pilotage administratif, budgétaire, comptable et logistique, dans

les relations partenariales, dans la déclinaison de la programmation d'activité en lien avec les priorités de l'établissement. En appui du directeur, il contribue à la stratégie de communication externe et interne.

L'adjoint assure l'intérim du directeur. Pour l'intégralité des missions qui lui sont dévolues il dispose d'une délégation de signature.

La mission d'adjoint correspond à un investissement de l'ordre de 50% du temps, les 50% restants étant consacrés à la fonction de chef du service Police, composé d'un pôle contrôle (2 ETP), d'un pôle appui technique (3 ETP) et d'un chargé de mission réglementation des pêches et coordination police migrants.

Outre la coordination des activités de police sur l'ensemble de la DR, le directeur adjoint est chargé de la supervision des dossiers à forts enjeux à l'échelle régionale (grands projets d'infrastructures linéaires, gestion quantitative de l'eau...).

Activités principales

Directeur régional adjoint :

- Seconder le directeur régional et assurer son intérim ;
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie générale de l'établissement ;
- Contribuer à la préparation puis à la mise en œuvre de la mutualisation avec l'ONCFS ;
- Contribuer à la mise en place des partenariats notamment avec la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Contribuer à la programmation, à la coordination et au contrôle de l'activité et des moyens humains, financiers et organisationnels de la DR ;
- Contribuer au rapportage d'activité ;
- Apporter son appui au management des équipes ;
- Assurer la mise en œuvre de la démarche qualité ;
- Contribuer à la communication et à la circulation de l'information en interne et envers les médias ;
- Représenter l'établissement auprès des acteurs régionaux et départementaux ;
- Contribuer au développement des accords de collaboration et partenariat avec les différents acteurs de la biodiversité (Etat, établissement publics, collectivités, associations, chambres consulaires...) ;
- Contribuer à la planification de bassins en appui des DR coordonnatrices (Occitanie et Centre Val-de-Loire respectivement pour les bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne).

Police :

- Veiller à l'appropriation, la mise en œuvre et l'évaluation des orientations, méthodes et outils développés par la direction de la police ;
- Proposer la programmation des activités en veillant à la cohérence des priorités et à la faisabilité des missions ;
- Veiller à la conformité de la réalisation de la programmation, organiser la remontée de difficultés éventuelles, produire le bilan annuel d'activité police de la DR à partir des contributions des SD et USM et évaluer le dispositif ;
- Veiller à la mise en œuvre de l'instruction générale de l'armement et à l'application des consignes de sécurité, coordonner la gestion de crise ;
- Tisser et organiser des relations privilégiées avec les services déconcentrés de l'Etat, Agence de l'eau et ONCFS notamment en vue de l'élaboration d'orientations régionales dans le domaine de la police de l'eau et plus généralement de l'environnement. Proposer dans ce cadre les orientations prioritaires régionales de contrôle par l'AFB adaptées aux enjeux territoriaux.
- Appuyer les chefs de service départementaux et d'USM dans leurs discussions avec le DDT(M), le chef de MISEN et le chef du service de l'ONCFS pour l'élaboration des plans de contrôle départementaux, la consolidation des modalités de saisine, la finalisation de la cartographie des cours d'eau, la production de guides, plaquettes, etc.
- Appuyer les chefs de service départementaux et d'USM dans leur dialogue avec les Procureurs de la République ;
- Encadrer la production d'avis techniques du service, émettre des avis sur certains dossiers à forts enjeux ;
- Proposer et le cas échéant organiser des formations à l'échelle de la direction, ou des développements d'outils stratégiques (IG) et contribuer à leur mise en œuvre ;
- Évaluer les suites données aux contrôles par les services de l'Etat et/ou les institutions judiciaires ;
- Apporter son concours aux directions thématiques du siège en participant à des groupes de travail nationaux relevant de son domaine de compétences ;

Relations liées au poste

Relations internes

Direction générale, Secrétariat général, Directions du siège, Chefs de départements et de projets, Directeurs régionaux et interrégionaux, adjoints et chefs de services
Unité, services territoriaux de la direction

Pôles scientifiques et techniques, groupes de travail
Antennes de façade, Parcs naturels marins

Relations externes

Préfets, magistrats des cours d'appel et TGI

Services déconcentrés et opérateurs de l'État (DREAL, DDT-M, DIRM, agences de l'eau, ONCFS, ONF, EPMP, PNP, Cerema, Conservatoire du littoral, etc.)

Collectivités

Chambres consulaires et représentations professionnelles (chambres d'agriculture, CRPF, CRPMEM)

Associations, bureaux d'études, CBN

Médias

Profil recherché

Fonctionnaire de catégorie A+

Le candidat aura une formation scientifique et technique dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il disposera d'une expérience avérée de 10 ans sur différents postes au sein ou en relation avec les services de l'État ou ses établissements publics et en lien avec les politiques de préservation de la biodiversité et les politiques de l'eau.

Une connaissance approfondie de la réglementation environnement, eau, biodiversité et de la pratique des contrôles de police de l'environnement est indispensable.

Expérience managériale souhaitée.

Compétences et qualités requises

Connaissances

- Connaissance du contexte professionnel aussi bien juridique que technique
- Connaissance des acteurs de la biodiversité, de la sphère administrative et judiciaire
- Connaissances techniques indispensables dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques
- Connaissance du volet judiciaire de la police de l'environnement
- Connaissance des règles administratives et de comptabilité publique

Savoir-faire opérationnel

- Représenter l'établissement et porter les messages institutionnels
- Manager et encadrer une équipe
- Animer des réunions
- Conduire un projet
- Déléguer et suivre les dossiers
- Savoir communiquer, s'adapter à différents publics et négocier
- Aptitudes rédactionnelles
- Capacité à gérer les conflits
- Maîtrise de l'outil informatique

Savoir-être professionnel

- Sens du service public
- Autonomie
- Adaptabilité à un contexte technique et institutionnel évolutif
- Aptitude à l'animation et à la prise de décision
- Sens du travail en équipe
- Grande disponibilité
- Capacité de synthèse
- Capacités pédagogiques et de vulgarisation des sujets techniques
- Sens des relations publiques et de la communication

Déplacements fréquents à prévoir

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **DRNA/DRA/F** par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 septembre 2017



OFFRE D'EMPLOI « Chargé de mission conservation *ex situ* »

Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

APPEL A CANDIDATURES

**Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles recrute
Un(e) chargé(e) de mission « conservation *ex situ* »**

**Catégorie A
Ouvert aux contractuels**

Poste à pourvoir le 16 octobre 2017

Présentation :

Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMed) est un établissement public, agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. La gestion administrative du Conservatoire Botanique est assurée par le Parc National de Port-Cros.

Les principales activités du Conservatoire botanique national méditerranéen sont la connaissance et l'évaluation de la flore et des habitats naturels, la conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels, l'expertise auprès des services de l'Etat et des collectivités territoriales, l'information et la sensibilisation du public sur ces thématiques, ce à l'échelle du bassin méditerranéen continental français.

Organisé en plusieurs pôles : connaissance, conservation, expertises et systèmes d'information (SIG, Base de données), il exerce ses missions sur deux régions sur les 9 départements suivants (66-11-34-48-30-84-13-83-06), grâce à une équipe de 18 personnes basées à son siège d'Hyères (83), à son Antenne Languedoc-Roussillon à Montpellier (34), et dans son bureau d'Antibes (06).

Dans le cadre de leur agrément national par le Ministère de l'Ecologie, les Conservatoires Botaniques Nationaux ont pour mission de réaliser une banque de graines de plantes rares et menacées dans un souci de conservation de la biodiversité ainsi que d'étudier les modalités de germination de ces espèces pour répondre à des besoins de renforcement de populations.

Le Conservatoire Botanique National Méditerranéen a une banque de semences située au hameau de Porquerolles comprenant 10 000 lots de graines récoltés sur le territoire d'agrément correspondant à 1 200 espèces végétales. Une application informatique (plateforme web) a été développée par le CBNMed en collaboration avec le CBNA pour gérer cette banque de graines. Une application transfrontalière avec les italiens a également été mise en œuvre.

Situation du poste : Etablissement employeur :

Parc national de Port-Cros/Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles - 34 avenue Gambetta - 83400 Hyères.

Résidence administrative : Siège à Hyères

DESCRIPTION DU POSTE / Missions :

Le chargé de mission devra être spécialisé en écologie de la restauration et de la germination, il sera polyvalent afin d'allier travail sur le terrain, en laboratoire et en bureau.

Au sein du service « conservation » du Conservatoire botanique et en lien étroit avec le service « connaissance et expertise Flore et Habitats » vous réaliserez spécifiquement :

Les missions de conservation *ex situ* :

- Mise en œuvre et maîtrise d'outils pour la conservation *ex situ* des espèces : gestion d'une banque de semences, maîtrise des techniques de conservation des graines, culture d'espèces végétales.....
- Mise à jour régulière du catalogue séminal régional PACA,
- Analyse du contenu de la banque de semences (lots par espèces, provenance, nombre d'espèces protégées en PACA, etc....) afin de définir une stratégie de récolte qui sera évolutive et en lien avec la hiérarchisation des espèces patrimoniales,
- Évaluation de la viabilité des lots de semences conservés (mise en place de tests de germination en laboratoire),
- Caractérisation des traits morphologiques des graines afin de constituer une base de données descriptives des semences conservées au CBNMed,
- Étude des traits de vie des espèces,
- Récoltes conservatoires de semences, élaboration des protocoles de récolte, tri et stockage des semences,
- Élaboration des listes d'espèces à mettre en culture au jardin conservatoire,
- Réalisation d'opérations dans le cadre de sauvegarde d'espèces rares et de mesures compensatoires (culture d'espèces protégées, réalisation d'itinéraire technique de germination, transplantation, renforcement, introduction, réintroduction de populations, suivi de la reprise).

Les missions en relation avec la conservation *in situ* et connaissance:

- Réalisation de plans régionaux et plans nationaux d'actions,
- Réalisation de protocoles pour le suivi scientifique d'espèces patrimoniales,
- Travail collaboratif sur le thème des végétaux indigènes à travers les labels « Végétal local » et « Vraies messicoles »,
- Missions d'expertises sur la flore (protégée, patrimoniale).

Les missions de coordination et de gestion

- Élaboration et recherche de financements à travers le montage de programmes européens et par la réalisation de dossiers de subventions, participation active au programme LIFE 16 Nat /FR/00593 « Habitats Calanques »,
- Encadrement du technicien banque de semences / Pépinière basé à Porquerolles de stagiaires et de services civiques,
- Rédaction d'articles scientifiques et de vulgarisation,
- Élaboration de dossiers administratifs de demande de dérogation pour les espèces protégées en relation avec la DREAL, l'AFB,
- Amélioration de la base de données « Banque de graines » (conception de nouveaux modules, administration et gestion de la base). Cette base est à faire évoluer à travers de nouveaux partenariats français et étrangers,

Sous l'autorité du coordinateur du service « conservation », vous veillerez au bon déroulement des missions qui vous seront confiées (préparation, organisation et planification des opérations, rédaction et présentation des rapports d'études, respect des échéances et des budgets, ...).

Il sera placé sous la responsabilité hiérarchique de la Conservatrice.

Descriptif du profil recherché :

Expériences et compétences requises :

- Connaissance et expérience de très bon niveau dans le domaine de la conservation, de la restauration et de la biologie de la germination (5 ans minimum dans un poste équivalent).
- Connaissances scientifiques dans les domaines de la botanique, de l'écologie de la restauration et de la biologie de la conservation.
- Expérience dans la définition et la mise en œuvre de protocoles de suivis de la flore et de récolte de graines.
- Expérience en matière de conduite de projets et de relations partenariales.
- Connaissance des systèmes d'information géographiques, des outils d'analyse statistique et conception d'interfaces de bases de données.
- Expérience dans le domaine biogéographique méditerranéen.

Formation requise :

- Formation supérieure en biologie et écologie des milieux naturels (Master II ou équivalent).
- Solides connaissances en biologie végétale et en biologie de la germination.
- Connaissance approfondie de la flore méditerranéenne.
- Maîtrise des logiciels SIG (Arc GIS, MAPINFO...) et statistique (R).
- Utilisation des bases de données.

Qualités et aptitudes :

- Capacité d'analyse et de synthèse, rigueur.
- Bonnes qualités relationnelles, aptitude à travailler en équipe, autonomie et esprit d'initiative.
- Bonnes qualités d'expression orale et de communication.
- Goût pour le travail collaboratif en réseau et capacité d'adaptation.
- Prise de parole et tenue de réunions.
- Permis « B » exigé.

Modalités pratiques :

Lieu de travail et résidence administrative : Poste basé à Hyères au siège du Conservatoire botanique et à l'unité technique à Porquerolles (3 jours par semaine) avec des déplacements sur le territoire d'agrément.

La prise de fonction aura lieu le 16 octobre 2017.

Modalités du recrutement :

Le dossier de candidature, comprenant obligatoirement une lettre et un *curriculum vitae* détaillé, fera apparaître les compétences et les expériences du candidat dans les domaines d'activités visés et les motivations du candidat pour le poste.

Les dossiers de candidature seront acceptés jusqu'au 15 septembre 2017.

Adresse de réception des candidatures postales ou par courriel:

- Voie postale :
CBNMed
Recrutement chargé(e) de mission « Conservation *ex situ* »
34 avenue Gambetta
83400 Hyères
- Voie courriel :
Objet : Recrutement chargé(e) de mission « Conservation *ex situ* »
s.lochon-menseau@cbnmed.fr

RENSEIGNEMENTS

Sylvia Lochon-Menseau
Conservatrice
Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
34 avenue Gambetta
83400 Hyères
Courriel : s.lochon-menseau@cbnmed.fr
Tel 04 94 16 61 40

N° 47/2017

Secrétariat Général des Hauts

Chargé de mission « Valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager »

Corps/Grade : Catégorie A ; fonctionnaire de l'État, fonctionnaire territorial, contractuel

Les partenaires locaux que sont l'État, La Région, Le Département, chacun à leur niveau, ont souhaité mener pour la période 2014/2020 une politique ambitieuse en faveur du développement et de l'aménagement des Hauts.

Cette politique est déclinée dans un document stratégique intitulé : « cadre stratégique partagé » qui définit les principaux enjeux stratégiques pour la période et acte une nouvelle gouvernance partenariale en faveur des hauts, en concertation avec les acteurs locaux et en cohérence avec la Charte du Parc National de La Réunion.

Cette nouvelle gouvernance et ses instances de pilotage s'appuient sur un Secrétariat Général des Hauts chargé de coordonner la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie définie.

La Région, le Département et le Parc National (qui intervient pour le compte de L'État) s'engagent ainsi à mettre à disposition du SGH le personnel nécessaire à son fonctionnement.

Le présent appel à candidature s'inscrit dans ce cadre.

Prise de poste à compter du : 1^{er} novembre 2017

1. Contexte

1.1 Parc national de La Réunion

Le Parc national de La Réunion, créé le 5 mars 2007 comprend deux zones distinctes :

- Un cœur de Parc (105 000 ha) dédié à la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, où le Parc dispose de pouvoirs réglementaires ; il couvre 42 % de la superficie totale de La Réunion. Ce cœur présente la particularité d'inclure « un cœur habité » (cirque de Mafate et Ilet des Salazes) non accessible par la route et abritant environ 750 habitants. Un schéma d'aménagement des « îlets » de ce cœur habité est en projet. Des secteurs dits « cœurs cultivés » sont également délimités, et identifient les espaces où les activités agricoles (maraîchage, pastoralisme) ou sylvicoles sont reconnues et autorisées à la date de création du Parc national.
- Une aire d'adhésion regroupant des territoires ruraux adjacents au cœur du Parc et abritant environ 160 000 habitants, où le Parc ne dispose pas de pouvoir réglementaire. La charte du Parc national y favorise un développement durable fondé sur la solidarité écologique avec le cœur.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats rares, mais aussi dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux dans l'aire d'adhésion. La Charte du parc national de La Réunion, approuvée par le décret n° 2014-049 du 21 janvier 2014, traduit cet objectif d'équilibre entre préservation et développement.

L'action de l'établissement est encadrée par cette Charte, bâtie autour de quatre enjeux majeurs, déclinés en objectifs et orientations. Une carte des vocations complète le projet de territoire, qui vaut plan de gestion du Bien inscrit par l'UNESCO. Des modalités d'application de la réglementation du cœur précisent le volet réglementaire déjà en place à travers le décret de création du Parc national de La Réunion et les textes sur lesquels il se fonde.

Toutes les communes de l'île sont concernées soit par le cœur, soit par l'aire d'adhésion, soit par ces deux zones du Parc national. Sur les 24 communes de l'île, 17 ont fait en 2014 le libre choix d'adhérer à la Charte. Des conventions d'application triennales seront établies avec ces communes et avec d'autres partenaires.

Les limites de l'aire ouverte à l'adhésion correspondent à celles des « Hauts » de l'île, qui ont fait l'objet depuis une quarantaine d'années d'une politique spécifique : Plan d'aménagement des Hauts devenu Plan de Développement des Hauts Ruraux. Fin 2014, ce dispositif a laissé la place à un nouveau cadre stratégique partagé, dont plusieurs axes s'appuient sur la Charte. Le Secrétariat général des Hauts est au centre de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Le siège du Parc national est basé à la Plaine des Palmistes. L'établissement public est également composé de quatre représentations territoriales dites « secteurs » ; les secteurs géographiques sont installés à la Plaine des Palmistes (secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), la Petite-Ile (Secteur Sud) et Saint Denis (secteur Nord).

1.2 Secrétariat Général des Hauts

Le 23 février 2015, l'État, la Région et le Département ont signé un « Protocole partenarial pour une gouvernance partagée des Hauts », destiné à préciser dans quelles conditions se coordonnent les interventions des différents partenaires pour la mise en œuvre d'une politique d'aménagement et de développement des Hauts de La Réunion à compter du 1er janvier 2015.

Ce protocole met en place un schéma de gouvernance partagée pour les Hauts, composée des instances suivantes :

- Une instance de pilotage politique et stratégique du cadre stratégique pour les Hauts (CSP) composée des trois partenaires que sont l'Etat, la Région et le Département. Cette instance se dotera, au niveau technique d'un comité de pilotage restreint incluant un représentant du Parc national, qui suivra de manière rapprochée les activités du Secrétariat Général des Hauts
- Un Comité d'Orientation Stratégique pour le Développement et l'Aménagement des Hauts (COSDAH) composé des parties signataires de la convention, des présidents des intercommunalités de l'île, et des principaux représentants des acteurs socio-économiques des Hauts. Ce comité dont la composition détaillée figure en annexe à la présente convention assure le suivi régulier de la mise en œuvre du cadre stratégique partagé et de ses six objectifs. Il est un lieu de débats, d'échange et de productions d'idées. Il se réunit au moins trois fois par an.
- Un Secrétariat Général des Hauts, qui constitue l'outil commun de mise en œuvre au quotidien des actions et projets arrêtés dans le cadre stratégique partagé. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont décrites à l'article 2 du présent protocole.

Le Secrétariat Général des Hauts est chargé :

- de mettre en œuvre les actions relatives au cadre stratégique partagé,
- de conduire les projets complexes et multi-partenariaux à la demande des instances de gouvernance,
- d'animer au quotidien la politique d'aménagement et de développement des Hauts de La Réunion,
- de coordonner en lien avec les autorités de gestion concernées et plus largement avec les cofinanceurs de ces politiques, les financements mobilisés à ce titre,
- de rendre compte de l'avancement de ses missions au comité de pilotage restreint
- d'animer les instances de gouvernance, de les programmer et d'en assurer le secrétariat.

Le SGH est composé a minima de six agents mis à disposition par le Conseil général (2 agents), le Conseil Régional (2 agents) et le Parc national de La Réunion (2 agents).

Le SGH est structuré en un pôle « instruction mesures » et un pôle « coordination / développement durable » auprès duquel le Parc national met à disposition 2 agents :

- le chef du pôle « Instruction mesures FEADER », en charge de la mise en œuvre du programme LEADER et du programme FEADER 2014-2020 pour sa partie incombant au SGH et contribuant notamment (mais non exclusivement) à la mise en œuvre de la Charte du parc national ;

- Un chargé de mission « Valorisation des patrimoines naturel et culturel » au sein du pôle « Coordination / Développement durable », pour l'accompagnement des acteurs et filières socio-économiques dans ces domaines (tourisme, artisanat, culture ...).

2 . Missions et activités principales

- Sous la responsabilité du SGH et du Chef du pôle Coordination / Développement durable, participer à la mise en œuvre du cadre stratégique partagé en faveur du développement des Hauts par l'accompagnement des acteurs du territoire dans les champs de valorisation des patrimoines naturel, culturel, et paysager.
- Assistance technique, administrative et réglementaire auprès des acteurs publics et privés (collectivités, établissements publics coopératives, chambre d'agriculture, centre de recherche et d'expérimentation, associations, agriculteurs, artisans, ...) pour favoriser, organiser, accompagner des projets d'activité, d'aménagement ou de développement en lien avec les thématiques du poste, tant dans le cœur du parc que dans l'aire d'adhésion.
- Préparation et engagement des projets, études, actions, et interventions tant sur le plan financier que sur le plan technique, pour la mise en œuvre des actions relevant de mesures éligibles aux fonds européens.
- Initiation et animation des réunions techniques et organisation des visites de terrain nécessaires à la bonne exécution des axes du cadre stratégique.

2.1 Dossiers prioritaires

- Accompagnement des projets s'inscrivant dans un cadre territorial structuré :
 - x Portes et chemins de découverte du parc national
 - x Élaboration et mise en œuvre des plans d'interprétation
 - x Gestion exemplaire des sites emblématiques (accueil du public, transport, déchets, etc.)

2.2 Liens hiérarchiques, fonctionnels et relationnels

Au plan hiérarchique

Le chargé de mission est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur du Parc national de La Réunion.

Au plan fonctionnel :

Le chargé de mission travaille sous la coordination du Chef du pôle Coordination / Développement durable qui, au sein du SGH, réalise chaque année son évaluation annuelle, en lien avec le directeur du Parc national et le Secrétaire Général des Hauts.

Au plan opérationnel et relationnel :

Le chargé de mission travaille en relation étroite et suivie :

- avec les autres agents du SGH, notamment les 2 autres chargés de mission du pôle, l'un dédié à l'économie et l'aménagement, l'autre dédié au développement humain,
- et avec le Parc national, selon les services et secteurs concernés, et particulièrement avec le Service d'appui à l'aménagement et au développement durable (SAADD).

Pour faciliter cet interface, il suivra un parcours d'intégration de 3 semaines à son arrivée et pourra être amené à participer à des réunions internes du parc traitant de son domaine d'activité.

Il est également en lien en avec les partenaires techniques des administrations, collectivités, chambres consulaires, organisations professionnelles, organismes de recherche, prestataires techniques, etc.

3. Compétences requises

3.1 Savoirs et savoir-faire

- Connaissance des politiques territoriales et des enjeux relatifs aux territoires des Hauts
- Connaissance des domaines d'actions et le mode de fonctionnement des parcs nationaux
- Expérience en conduite de projet de développement territorial, de préférence en milieu rural
- Connaissance des modalités de gestion des programmes communautaires
- Connaissance des acteurs institutionnels et des organisations professionnelles intervenant dans les champs en rapport avec ce poste
- Animation de réunion et techniques de négociation
- Connaissance des logiciels bureautique (texte, calcul, diaporama notamment)
- Capacité à vulgariser des connaissances techniques
- Aisance rédactionnelle et orale (communication, médiation, prise de parole en public)
- La connaissance de la langue et de la culture créole est un plus

3.2 Savoir être, qualités/aptitudes/comportements

- Capacité d'adaptation et de réactivité, goût pour le travail en équipe
- Capacité à travailler en mode projet partenarial
- Capacité à dialoguer avec des interlocuteurs divers (internes, partenaires, prestataires, etc.) ;
- Capacité de raisonnement, d'analyse et de synthèse
- Capacité de propositions, d'innovations, de créativité
- Aptitude à l'écoute
- Qualité organisationnelle, rigueur et méthode de travail

3.3 Conditions et moyens d'exercice

Le métier nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre des Hauts, notamment lors des réunions techniques, et de sorties sur le terrain dans les Hauts, notamment en lien avec le Parc national.

Le métier nécessite une bonne condition physique du fait d'interventions fréquentes en extérieur sur le terrain.

Permis de conduire B indispensable.

3.4 Conditions d'accès au métier

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau III.

Concours de catégorie A de la fonction publique.

Contrat à durée déterminée.

3.5 Localisation :

Secrétariat Général des Hauts (Saint-Denis) - Déplacements dans toute l'île.

4. Candidature

La candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) est à transmettre à :

- Monsieur le Directeur du Parc national de La Réunion, 258 rue de la République – 97431 La Plaine-des-Palmistes, Ile de La Réunion.

Ou à :

- contact-rh@reunion-parcnational.fr avec demande d'accusé de réception.

Le candidat devra préciser sa disponibilité.

Contact :

- Parc national de La Réunion/Service des Ressources Humaines : Sylvaine.latchimy@reunion-parcnational.fr
- Secrétaire Général des Hauts - Tél :02 62 90 47 51 bruno.oudard.sgh@orange.fr

Date limite de candidature : le 15 septembre 2017

Appel à candidature
Assistant(e) de service
au sein du service *Développement durable*

Poste de catégorie C

CDD de 4 mois du 1^{er} novembre 2017 au 28 février 2018. **Prise de poste au 1^{er} novembre 2017.**

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 111 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public du Parc national des Cévennes a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans. Il comptera au 31 décembre 2017, 76,5 postes (en équivalent temps plein).

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoïles.

Le poste d'assistant de service est rattaché au service *Développement durable*.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service *Développement durable*, et est basé à Florac-Trois-Rivières (48).

Le service *Développement durable* rassemble 18 personnes dont 8 affectées à des massifs. Il est composé, outre le chef de service, de 8 agents de catégorie A, 8 catégorie B, 1 catégorie C.

Il a en charge notamment :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse et de pêche,
- la politique en matière d'agriculture, et notamment d'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière (Pôle Forêt),
- la politique architecturale (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux sur le patrimoine immobilier de l'établissement (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation, notamment de travaux, dans tous ses domaines.

Missions

L'assistant(e) de service a pour mission :

1. le secrétariat du service :

- le secrétariat du chef de service et de l'ensemble des personnels du service : agendas, préparation et suivi du courrier, invitation et organisation des réunions du service,
- le secrétariat des commissions spécialisées gérées par le service : invitation, dossiers de séance, logistique,
- l'archivage du service, y compris informatique,
- la gestion des bases de données type « contacts » et de l'organisation générale du serveur du service,
- la participation en tant que de besoin à la vie de l'établissement public (réceptions, encartages, duplications...) en cohérence avec la charge de travail du secrétariat de l'accueil,

2. le suivi administratif des demandes d'autorisation en lien avec les chargés de mission et techniciens instructeurs du service :

- l'enregistrement des demandes et classement des dossiers,
- la sollicitation des avis en interne,
- la préparation des courriers, arrêtés d'autorisation en lien avec le chargé de mission,
- la tenue du tableau de bord de suivi des dossiers,

3. le suivi du budget et des commandes du service

- la saisie des commandes et des services faits dans AGE, le logiciel comptable,
- l'envoi des bons de commande aux fournisseurs,
- le suivi des factures et relance des fournisseurs.

Pour mener à bien ses missions, l'assistant(e) de service participe aux réunions du service tous les 15 jours.

Compétences recherchées

- Goût du contact et aisance relationnelle,
- Grande rigueur dans l'organisation et la planification,
- Bonnes capacités rédactionnelles,
- Aptitude au travail en équipe,
- Parfaite maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte et tableur),
- Connaissance si possible de logiciels de SIG (notamment QGIS).

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaités

- Expérience similaire dans les domaines du secrétariat, de processus d'instruction de dossier,
- Permis de conduire B souhaité mais pas obligatoire

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, **avant le vendredi 15 septembre 2017 par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**

ou, le cas échéant, par courrier à : Parc national des Cévennes, Mme la Secrétaire générale
6 bis place du Palais - 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier. La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le 19 septembre 2017**.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Mme Marie-Hélène GRAVIER, chef du service *Développement durable*
04 66 49 53 69 - marie-helene.gravier@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale
04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr

Appel à candidature
Chargé(e) de mission *Tourisme durable*
au sein du service Accueil et Sensibilisation

Statut

Poste de catégorie A à temps plein réservé exclusivement aux fonctionnaires

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 111 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2017. Il est dirigé par un conseil d'administration, auquel sont rattachés un conseil scientifique, un conseil économique social et environnemental et 8 commissions thématiques.

Le territoire du Parc national abrite une population de plus de 67 000 habitants. Leur répartition sur les 120 communes est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le parc national connaît désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90.

Le tourisme constitue en Cévennes aujourd'hui la première activité économique. Le Parc national des Cévennes a toujours cherché à promouvoir l'accueil et l'offre touristique cévenols et travaille aujourd'hui avec l'ensemble des acteurs à la définition et la valorisation de la destination *Parc national*. Dans cet esprit, il a signé la Charte européenne du tourisme durable auprès d'Europarc, institution qui fédère 500 parcs européens. Il certifie les professionnels de son territoire qui souhaitent s'engager dans cette démarche reposant sur les principes du développement durable.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de chargé de mission *Tourisme durable* est à pourvoir au sein du service *Accueil et Sensibilisation* et est rattaché directement à la chef de service.

Il est basé au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières (48).

Le service *Accueil et Sensibilisation* rassemble 20 personnes dont 5 affectées à des massifs. Il est composé, outre le chef de service, de 4 agents de catégorie A, 8 agents de catégorie B, 4 agents de catégorie C et bénéficie également de la mise à disposition par l'Education nationale d'un service éducatif composé de 3 enseignants : 1 du 1^{er} degré à temps plein, 2 du 2nd degré pour un total de 8 heures hebdomadaires.

Le service est notamment chargé :

- de la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- **de la politique de tourisme durable du Parc,**
- de l'accueil et la première information des visiteurs,
- des programmes d'animation et d'éducation,
- de la communication de l'établissement, y compris institutionnelle,
- de l'instruction et du suivi complet des demandes d'autorisation dans ses domaines de compétence.

Missions

Le chargé de mission *Tourisme durable* est responsable de :

- 1. la définition et la mise en œuvre de la politique du tourisme durable dans le Parc national :**
 - mise en œuvre des actions liées à la construction et à la promotion de la destination *Parc national des Cévennes*,
 - déploiement de la marque *Esprit parc national* sur les activités touristiques et coordination avec la mise en œuvre du plan d'action de la charte européenne du tourisme durable (volets 1/2/3),
 - définition et animation de la politique de développement de l'offre touristique, notamment les produits touristiques, en lien avec la technicienne *APN & Signalétique* et la technicienne *Accueil*,
 - construction et la mise en œuvre de l'observatoire du tourisme durable,
 - ingénierie et suivi des projets de développement touristique (pôles de pleine nature, Bien Causses & Cévennes...),
 - suivi des conventions de partenariat avec les acteurs et partenaires touristiques.
- 2. l'instruction des demandes d'autorisation et des avis pour les manifestations publiques et sportives, les demandes de bivouac, campement, survol dans le cadre des activités de loisirs,**
- 3. le suivi du budget dédié à son champ d'intervention et l'instruction des demandes de subvention,**
- 4. l'animation et le secrétariat de la commission *Tourisme*,**
- 5. l'intérim ponctuel de la chef de service en cas d'absence.**

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du service *Accueil et Sensibilisation* tous les 15 jours.
- il assure la coordination des quatre techniciens *Accueil et Sensibilisation* sur ses missions,
- il veille à assurer un contact régulier avec les représentants des instances de l'établissement public sur ses sujets.

Pour toutes ces activités, il peut être amené à encadrer des stagiaires ou des contractuels à durée déterminée.

Des déplacements sont à prévoir tant sur les massifs mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale.

Compétences et aptitudes attendues

- Capacité à structurer une stratégie touristique et à conduire un projet d'envergure,
- Connaissance approfondie des politiques publiques touristiques et de leur gouvernance
- Connaissances et/ou intérêt pour le patrimoine naturel et culturel, sa préservation,
- Bonne connaissance du monde rural,
- Aptitude au travail en équipe et à l'animation de réseau,
- Excellent relationnel,
- Excellente expression orale, y compris pour de la prise de parole en public,
- Maîtrise des techniques rédactionnelles,
- Sens de l'organisation et rigueur
- Esprit de synthèse
- Maîtrise des logiciels de bureautique
- Maîtrise de l'anglais et pratique d'autres langues étrangères bienvenue

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation requis

- Niveau Master minimum,
- Expérience professionnelle confirmée requise sur des missions similaires,
- Permis de conduire B.

Disponibilité

Poste vacant à compter du 1^{er} octobre.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le 15 septembre 2017**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le lundi 25 septembre 2017**.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Mme Edwige de FERAUDY, chef du service Accueil et Sensibilisation
04 66 49 53 04 -edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale du Parc national des Cévennes
04664953 28-celine.billault@cevennes-parcnational.fr



FICHE DE POSTE

RESPONSABLE DES CELLULES CONSTRUCTIONS ET LOGISTIQUE/ACHATS - CHARGE(E) DES MARCHES PUBLICS

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du Parc national ».

Résidence administrative : Rémire-Montjoly

Statut : Poste de catégorie B expérimenté ou A, ouvert aux trois fonctions publiques, aux contractuels sous quasi-statut Agence Française Biodiversité et par défaut aux contractuels de niveaux équivalents, pour une durée de 3 ans.

Missions :

En tant que « Responsable des cellules Constructions et Logistique/achats et chargé(e) des marchés publics », il/elle assure les tâches suivantes :

1. Coordination et encadrement de cellules : estimation 60 %

Cellule constructions

En lien avec l'ingénieur Constructions, il apporte un appui administratif sur les marchés de travaux (travaux en régie inclus) et actions de maintenance : rédactionnel, procédural, budgétaire.

Il/Elle fait le lien avec les cellules et services concernés : finances/budget, DT... pour assurer la cohérence d'ensemble.

Il/elle se charge de la coordination calendaire des interventions sur les constructions/maintenances (ingénieur construction et logisticien).

Cellule achats/logistique

Il/elle se charge de la coordination des agents en charge des achats et de la logistique (planification), amélioration continue des procédures en la matière.

Supervision des dossiers « habillement/équipement » et « gestion de stocks ».

2. Pilotage des marchés publics : estimation 40 %

En lien étroit avec la chargée des achats :

Veille juridique liée aux marchés publics, mise en place des consultations : évaluation des besoins, rédaction de l'ensemble des pièces, avis de publicité, réception des offres et ouverture des plis, analyse des marchés du SG et contrôle des analyses pour les autres marchés ; secrétariat lors des jurys et négociations ; attribution et notification. Rapportage au SG.

Appui, conseil et formation auprès des services acheteurs en application de la procédure interne.

Compétences et qualités incontournables pour le poste :

- Une bonne connaissance du code des marchés publics et des réformes en cours
- Une expérience de l'achat public.
- Des qualités de pédagogie et d'expression, tant orale qu'écrite.
- Une forte appétence pour la fluidification, la simplification et la facilitation des activités : posture de « trouveur de solutions ».
- La nécessité d'engagement et de mobilisation importants.
- Une forte aptitude au travail en équipe, en milieu multi culturel. Qualités relationnelles.
- Une grande disponibilité : déplacements sur le territoire du Parc amazonien de Guyane, pouvant durer plusieurs jours et dans des conditions et milieux particuliers (pirogue, avion, forêt, nuits en hamac...).
- Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques usuels. Permis B.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles :

Le/la « Responsable des cellules Constructions et Logistique/achats et chargé(e) des marchés publics » est placé(e) sous l'autorité du Secrétaire général.

Il est en relation fonctionnel avec l'équipe de direction et les services et DT de l'établissement. Au sein du secrétariat général, pour l'ensemble de ses missions, il/elle assure une relation fonctionnelle et hiérarchique avec l'ensemble du personnel des cellules dont il/elle a la gestion (équipe de 4 personnes), et il/elle pourrait être amené à effectuer leurs entretiens annuels.

Prise de poste : 1^{er} novembre 2017

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 11 octobre 2017

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Gilles KLEITZ
Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :
Françoise LEMAITRE ANQUETIL - Responsable des Ressources Humaines
recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie à

Yann SALIOU – Secrétaire Général
yann.saliou@guyane-parcnational.fr